



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **13 janvier 2014**

Délibération n° 2014-4444

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 9°

objet : Attribution d'une subvention à l'association Espace numérique entreprises (ENE) pour son programme d'actions 2014

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Dognin-Sauze

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 janvier 2014

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 15 janvier 2014

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Peytavin, Laurent, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéremian.

Absents excusés : MM. Arrue (pouvoir à Mme Pédrini), Assi (pouvoir à M. Calvel), Mmes Bab-Hamed (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Bailly-Maitre (pouvoir à M. Lévêque), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Fleury (pouvoir à M. Galliano), Genin (pouvoir à M. Jacquet), Guimet (pouvoir à M. Grivel), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Bernard R.), M. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Mme Palleja, MM. Pili (pouvoir à M. Justet), Serres (pouvoir à M. Roche), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vergiat (pouvoir à M. Lyonnet).

Absents non excusés : MM. Barge, Albrand.

Conseil de communauté du 13 janvier 2014**Délibération n° 2014-4444**

commission principale : développement économique

commune (s) : Lyon 9°

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Espace numérique entreprises (ENE) pour son programme d'actions 2014**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 décembre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association Espace numérique entreprises (ENE) a été créée en 2003 par la Chambre du commerce et de l'industrie (CCI) de Lyon, la Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) du Rhône et le Mouvement des entreprises de France (MEDEF) Lyon-Rhône dans le cadre de la démarche "Grand Lyon l'esprit d'entreprise".

L'ENE a pour mission d'améliorer la compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME) et très petites entreprises (TPE) de l'agglomération lyonnaise par un usage pragmatique du numérique, d'aider à comprendre, intégrer et mieux utiliser les technologies de l'information (informatique, internet, télécom). Ses cibles principales sont des entreprises de moins de 250 salariés où les compétences et les connaissances dans ce domaine sont les plus faibles.

Pour répondre à sa mission, l'ENE a développé des actions réparties sur 5 niveaux d'intervention : informer, accompagner, expérimenter, anticiper, piloter. L'association dispose pour cela de locaux équipés où les entreprises peuvent notamment et très concrètement s'approprier les outils du travail collaboratif.

L'ENE est soutenu par la Région Rhône-Alpes, la Communauté urbaine de Lyon et l'Etat depuis sa création.

a) - Objectifs

L'économie numérique (télécommunications, industries du numérique, audiovisuel, services informatiques et services en ligne) représente aujourd'hui un des secteurs les plus dynamiques de l'économie mondiale. L'introduction de ces nouvelles technologies induit des gains de productivité et de rentabilité, quel que soit le secteur d'activité.

La France possède un bon niveau de développement des technologies numériques pour les entreprises et notamment en ce qui concerne les équipements et infrastructures réseaux, fortement soutenus par les collectivités territoriales. Cependant, les entreprises françaises restent moins initiées que celles des autres pays aux usages numériques, et notamment ceux ayant trait au web. Ce diagnostic souligne les principaux enjeux que représentent la transition numérique et le soutien à l'économie numérique.

Sur le plan local, après une phase de reprise entre 2010 et 2012, l'informatisation des entreprises de la région n'évolue guère sur l'année écoulée, en particulier dans les TPE. Alors que l'ensemble des PME est aujourd'hui correctement informatisé, encore 20 % des TPE continuent à pratiquer leurs métiers, sans appui informatique et seulement un tiers d'entre elles disposent d'un site web.

Parallèlement, la bureautique et la gestion de la sécurité se généralisent même si de fortes disparités subsistent entre TPE et PME concernant les applicatifs de gestion courante ou les logiciels intégrés de type "gestion et de relation clients". La nature de leurs besoins, le prix de ces outils et la technicité que nécessite leur déploiement jouent en défaveur des petites structures. Dans le même temps, une véritable révolution industrielle apparaît avec la fabrication additive (impression 3D, prototypage rapide, etc.).

C'est dans ce contexte économique et technologique que la Communauté urbaine soutient l'ENE depuis sa création, dans l'objectif de favoriser l'usage des pratiques numériques auprès des TPE et PME, afin de leur donner les outils pour faciliter leur développement et accélérer leur croissance.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2013 et bilan

Par délibération n° 2013-3516 du 18 février 2013, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 300 000 € au profit de l'association ENE dans le cadre de son programme d'animation pour l'année 2013.

L'association ENE a mené durant l'année l'ensemble des actions inscrites à son programme dont le bilan figure ci-dessous.

Ces actions se sont inscrites dans la continuité des actions 2012 (information au plus grand nombre sur les usages du numérique, accompagnement d'entreprises dans leur projets numériques, etc.), en intégrant une forte évolution sur les programmes en faveur des TPE et de l'industrie (projet usine numérique Rhône Alpes).

A titre indicatif, près de 20 000 fiches d'information sont consultées mensuellement sur le site par près de 4 500 abonnés. Dans sa mission d'information, l'ENE a organisé 40 événements (réunions d'information, animation de clubs, etc.) qui ont réuni plus de 800 participants. 2 clubs métiers se réunissent mensuellement sur les thématiques de la sécurité informatique et le e-commerce. Ces clubs ont réuni plus de 400 participants au cours de l'année.

L'annuaire développé par l'ENE, qui rassemble plus de 900 entreprises, a été régionalisé en collaboration avec le Cluster edit. Une version papier limitée au Rhône a été diffusée à 15 000 exemplaires.

149 sociétés ont bénéficié d'un diagnostic de leur projet et d'un accompagnement (informatisation, développement de site web, commerce électronique, logiciel de gestion et de relation clients). Ces accompagnements intègrent des ateliers collectifs ou des rendez-vous individuels, en fonction des besoins de chaque entreprise.

L'action collective à destination des TPE et artisans a été lancée et a touché 64 entreprises en 2013 sur la région Rhône-Alpes. 68 PME/PMI ont actuellement participé au programme d'accompagnement "SI-PME".

Le programme usine numérique de Rhône-Alpes (UNR), dont l'objectif principal est d'accompagner des PME/PMI dans leurs projets industriels sur toute la chaîne numérique, dans le but d'innover ou d'optimiser la conception/fabrication de leurs produits, a été déployé cette année. Les spécificités du dispositif sont les suivantes : un ensemble d'outils mutualisés accessibles à distance, depuis la conception au prototype physique / numérique ; une équipe projet qui accompagne l'entreprise durant une expérimentation de plusieurs mois ; des ressources métiers / techniques pluridisciplinaires (informatique, produit, matériaux, procédés). Un démonstrateur spécifique au projet de l'entreprise est par ailleurs réalisé.

Cette année, 36 entreprises ont participé à ce programme, soit 15 000 heures de production réalisées sous la plateforme informatique UNR, 350 heures de formation et expertise dispensées et un transfert technologique réussi (acquisition de la technologie dans l'entreprise post expérimentation, achat de matériel/logiciel/prestation).

Enfin, l'Espace numérique entreprises est devenu, en 2013, le centre d'expertise référent pour Rhône-Alpes du programme national sur la transition numérique. Il est à noter que, parallèlement, l'ENE a entrepris une action forte auprès des autres territoires nationaux, soit pour les aider à structurer leur propre espace numérique, soit pour commercialiser une partie de ses réalisations (notices, annuaire, marque, etc.). Cette activité a notamment généré 200 k€ de revenus en 2013 auprès de 12 CCI et de 3 régions (Champagne Ardennes, Lorraine, Corse).

c) - Programme d'actions pour l'année 2014 et plan de financement prévisionnel

En 2014, le programme d'actions proposé par l'association reprendra les principales orientations du programme 2013, avec notamment le renforcement des actions en faveur des TPE qui restent en retrait concernant l'usage du numérique, et la poursuite du programme Usine numérique Rhône-Alpes.

Par ailleurs, les actions suivantes seront développées :

- actions sur les zones d'activité concernées par les problématiques d'accès aux réseaux télécom à très haut débit (accompagnement des entreprises dans leur relations avec les opérateurs ; orientation dans le cadre du guichet télécom organisé sur le territoire de la Communauté urbaine) ;
- élaboration d'une nouvelle offre technologique industrielle de pointe, le SMARTFAB ;
- proposer aux entreprises du territoire de la Communauté urbaine une lecture des futurs usages du numérique.

Ces évolutions s'appuieront sur l'expérience capitalisée depuis 10 ans en matière d'intervention auprès des entreprises (contenus, infrastructures, compétences des équipes) tout en conservant la segmentation de l'offre de service (informer, accompagner, expérimenter, anticiper et piloter). Ces actions se feront en cohérence avec le plan PME Etat-Région, la stratégie Rhône-Alpes numérique et les priorités de la Communauté urbaine sur l'économie numérique.

Budget prévisionnel 2014

Financement (en €)		Dépenses (en €)	
Région Rhône-Alpes	1 100 480	Fonctionnement	411 900
Communauté urbaine de Lyon	300 000	Frais de sous-traitance	465 400
Etat	115 000	Salaires et appointements	620 000
Fonds européen de développement régional (FEDER)	89 820	Charges sociales	310 000
Chambre de commerce et de l'industrie et Chambre des métiers et de l'artisanat	320 000	Personnel mis à disposition	320 000
Chiffre d'affaires (vente de services)	202 000		
Total	2 127 300	Total	2 127 300

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant total de 300 000 € au profit l'association Espace numérique entreprises pour son programme d'actions 2014. Cette action s'inscrit dans le cadre de la convention de fonctions d'agglomération et de centralité signée entre la Communauté urbaine et la Région Rhône Alpes pour la période 2010-2016 ;

Vu ladite convention ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 300 000 € au profit de l'association Espace numérique entreprises (ENE) pour son programme d'actions 2014,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Espace numérique entreprises, définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 6574 - fonction 90 - opération n° 0P02O1577.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 15 janvier 2014.